

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

11 janvier 2021

Priorités de supervision 2021 de l'Autorité des marchés financiers

L'AMF présente dans ce document les thématiques de supervision pour l'année 2021 pour les professionnels soumis à son contrôle exerçant dans les domaines de la gestion d'actifs, de l'intermédiation et des infrastructures de marché, ainsi que dans la commercialisation et le conseil en investissement. Ces priorités 2021 reflètent la place croissante des travaux européens de supervision. Le document liste notamment les thèmes qui feront l'objet de contrôles SPOT, un format de contrôle plus court introduit en 2018 dans le cadre du plan stratégique #Supervision2022 de l'AMF.

 Télécharger le contenu

Mots clés

SUPERVISION

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS

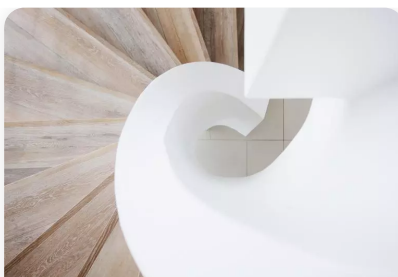


PRISE DE PAROLE

INSTITUTIONNEL

10 janvier 2023

Discours de Marie-Anne Barbat-Layani, présidente de l'AMF - Vœux 2023 à la Place financière - Lundi 9 janvier



ARTICLE

STRATÉGIE

09 janvier 2023

Nos priorités d'action et de supervision



COMMUNIQUÉ AMF

STRATÉGIE

09 janvier 2023

L'AMF publie ses priorités d'action et de supervision pour l'année 2023



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02